



## AUTOSLALOM DE NINOVE 2026 – DOCUMENT OFFICIEL

Date : 21/08/2026 Heure : 7 h 30 Doc. SLVN-001 Nombre de pages : 2

### ADDENDUM

#### Règlement Particulier – Autoslalom Ninoe 2026

Le présent addendum constitue un complément au Règlement Particulier de l'Autoslalom Ninoe 2026. Les dispositions ci-dessous précisent l'organisation pratique, la publication des résultats ainsi que les modalités d'accès et de stationnement applicables aux participants et aux véhicules d'accompagnement.

#### 1. Table des inscriptions

La table des inscriptions se trouve dans la tente du centre de course. À leur arrivée, les participants sont tenus de se présenter à cette table afin d'accomplir les formalités administratives conformément au Règlement Particulier en vigueur.

#### 2. Publication des temps et des classements intermédiaires

Les temps officiels et les classements intermédiaires peuvent être consultés pendant l'épreuve aux endroits et via les canaux suivants :

- en ligne via [www.rallyuitslagen.be](http://www.rallyuitslagen.be) ;
- sur l'écran d'information situé à hauteur de la caravane du chronométrage ;
- au stand d'information officiel de l'organisation, installé à proximité de la tente du centre de course, au niveau de la zone industrielle de Watzeels.

#### 3. Itinéraire, accès et stationnement des véhicules

Les différents itinéraires d'accès au site de l'épreuve sont indiqués sur la voie publique au moyen de panneaux directionnels jaunes fluorescents portant la mention « **SLALOM** ». Cette signalisation est mise en place à partir de la sortie de l'autoroute et doit être suivie jusqu'à Nederwijk-Oost.

À hauteur de Nederwijk-Oost, une signalisation complémentaire et clairement identifiable indiquera les zones réservées aux remorques et aux mobil-homes, ainsi que la zone réservée au parc des concurrents.

#### 4. Déchargement des voitures de compétition non autorisées à circuler sur la voie publique

Le dimanche, les voitures de compétition qui ne sont pas autorisées à circuler sur la voie publique peuvent uniquement être déchargées à l'intérieur de la portion de voirie fermée pour les besoins de l'épreuve et qui, pendant la période officielle de fermeture, n'est pas accessible à la circulation publique ordinaire.



## AUTOSLALOM DE NINOVE 2026 – DOCUMENT OFFICIEL

Date : 21/08/2026    Heure : 7 h 30    Doc. SLVN-001    Nombre de pages : 2

Un espace destiné au déchargement de ces voitures de compétition est prévu sur le parking de **MEGATON**. Après le déchargement, les remorques et les véhicules tracteurs doivent être immédiatement déplacés vers la zone prévue à cet effet de l'autre côté de la route. La zone de déchargement doit rester libre et accessible à tout moment.

### 6. Évaluation des secondes de pénalité et utilisation de matériel photographique ou vidéo

Les photographies, vidéos ou tout autre matériel visuel, quelle qu'en soit l'origine — participants, accompagnateurs, spectateurs ou autres tiers — ne sont pas admis comme moyen de preuve officiel en vue de contester, faire annuler ou modifier des secondes de pénalité attribuées.

Les constatations effectuées par les commissaires de route compétents constituent la base de l'attribution ou non de secondes de pénalité. La direction de course prend la décision finale, si nécessaire après concertation avec le commissaire de route concerné, sur la base des constatations officielles effectuées pendant l'épreuve.

Les enregistrements privés, notamment les images provenant de smartphones, appareils photo, caméras, dashcams, caméras embarquées ou de tout autre dispositif d'enregistrement, ne peuvent dès lors être invoqués afin d'exiger la révision, l'annulation ou la modification de secondes de pénalité attribuées.

La présente disposition vise également à garantir **la confiance accordée aux commissaires de route désignés, ainsi que leur indépendance et leur autorité**. L'organisation considère comme essentiel que ces officiels puissent exercer leur mission en toute sérénité et que leurs constatations officielles ne soient pas systématiquement remises en cause sur la base de matériel visuel privé.

Dans les limites de ses compétences réglementaires, la direction de course conserve le pouvoir de décision final quant à l'appréciation et à l'application des secondes de pénalité. Les éventuelles procédures formelles de réclamation ou d'appel prévues par la réglementation sportive ou fédérale applicable restent intégralement d'application.

### 7. Disposition finale

Pour tout ce qui n'est pas expressément modifié par le présent addendum, l'ensemble des dispositions du Règlement Particulier de l'Autoslalom Ninove 2026 restent pleinement applicables.

En cas de contradiction entre le présent addendum et des communications pratiques antérieures relatives aux points précités, les dispositions du présent addendum prévalent.

Rédigé par : la direction de course de l'Autoslalom de Ninove 2026